

# le journal du tri

**Numéro spécial : attention, nous sommes tous concernés !**

N°9 - Février 2009

*J'agis, je trie mes déchets*

## Stop ! Il y a urgence dans l'évolution des comportements de chacun

**C'est de notre porte-monnaie qu'il s'agit !**

- 434 kg/an/hab. de déchets enfouis
- + 69 kg/an/hab. de déchets triés
- + 181 kg/an/hab. de déchets en déchetterie
- = 685 kg/an/hab. au total de déchets collectés et traités

**C'est beaucoup trop !**

Ordures ménagères :

**Trions plus ou nous allons le payer cher... !**

**Contribuables, nous n'avons plus le choix**

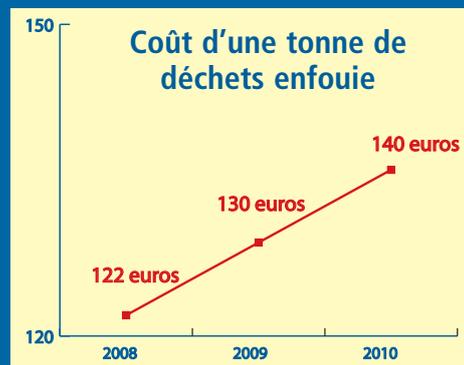
Il y a urgence dans l'évolution des comportements de chacun, c'est de notre porte-monnaie qu'il s'agit !

Pourquoi ?

2008 : 1 tonne de déchets enfouie coûte 122 euros

**2009 : 1 tonne de déchets enfouie coûtera 130 euros**

**2010 : 1 tonne de déchets enfouie coûtera 140 euros**



**La hausse du coût du service** est due à l'augmentation importante d'une taxe votée dans la loi de finances 2009 suite au Grenelle de l'Environnement. Cette TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). **Nous ne la décidons pas !**

Elle est facturée à la Communauté de Communes sur chaque tonne de déchets enfouis.

Alors trions et réduisons nos déchets où il faudra fortement augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

**Nos actes ont de la valeur, réduisons et trions nos déchets, ça rapporte, où il faudra payer !**

**Jean-Pierre GÉRARD**

Président de la Communauté de Communes du Canton de Montdidier



**POUR EN SAVOIR PLUS...  
[www.cc-montdidier.com](http://www.cc-montdidier.com)**



# Vous détenez le pouvoir...

## ... de faire diminuer les tonnages de vos poubelles !

### COMMENT ?

#### En triant plus et mieux

On entend souvent dire... plus on trie, plus on paie ! Ce prétexte avancé souvent par ceux qui ne trient pas est faux.

**Trier coûte moins cher que d'enfouir les déchets.** La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) s'applique sur les tonnages de déchets enfouis. Sans une augmentation significative du tri à partir de 2009, le service coûtera inévitablement encore plus. Avec le tri, la Communauté de Communes perçoit des recettes sur les matériaux recyclables qui permettent de limiter l'augmentation de la taxe d'ordures ménagères.

Le tri est intelligent : il permet de ralentir le prélèvement des matières premières, de fabriquer de nouveaux objets avec nos emballages usés, de créer des emplois qu'on ne délocalisera pas et de diminuer de 65 % le volume de notre poubelle.

#### Avec le compostage

Les déchets verts et organiques remplissent encore largement nos sacs. Ils permettent de faire du compost avec les matières organiques et de diminuer le volume de la poubelle d'au moins 25 %. Le compostage comporte aussi bien d'autres avantages :

- vous ne dépensez pas de carburant pour aller porter vos déchets verts à la déchetterie,
- vous obtenez chez vous gratuitement du compost en quelques mois et plus besoin d'aller acheter du terreau,
- vous enrichissez votre sol sans dépenser un centime, vos plantes et arbustes



profitent généreusement de votre compost : vos fleurs sont plus belles, vos fruits et légumes bien meilleurs...

#### En triant ses achats plutôt que ses déchets

**Si le tri est impératif, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Faisons maigrir nos sacs !**

- Privilégiez l'achat de produits durables et réutilisables, évitez les suremballages coûteux.
- Transportez vos achats dans des sacs réutilisables.
- Buvez l'eau du robinet plutôt qu'en bouteille.
- Préférez les produits en vrac ou à la coupe, sans suremballages ils représentent 50 % de nos déchets.

**IMPORTANT : Trions nos choix de consommation avant de trier nos déchets !**

**Christophe TRIPLET**

Vice-Président Protection et Mise en Valeur de l'Environnement

**Notre avenir est entre nos mains, il faut réagir vite !  
Améliorons nos comportements, échangeons nos bonnes idées et nos bonnes pratiques pour le bénéfice de tous. Il y a urgence !**

## Conteneur jaune et conteneur bleu : c'est pareil ! On peut y mettre indifféremment corps creux et plats

Au lancement du tri sélectif, il existait deux chaînes de tri. Une pour les corps creux (plastiques, métal) : conteneur jaune et une pour les corps plats (cartons, journaux) : conteneur bleu.

La modernisation des centres de tri rend inutile la différenciation "corps creux" et "corps plats". Les deux conteneurs jaune et bleu peuvent indifféremment accueillir n'importe quel emballage recyclable (excepté le verre qui garde sa propre filière). **Avantage :** quand un conteneur est plein, on peut utiliser l'autre et un seul camion ramasse les contenus de l'un et de l'autre en même temps.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Canton de Montdidier [www.cc-montdidier.com](http://www.cc-montdidier.com)

**Emballages** Bouteilles, bidons et flacons plastiques  
Boîtes et barquettes en acier et en alu  
Briques de boisson

Tous vos emballages dans le même conteneur...  
**jaune ou Bleu**  
c'est pareil !

**Cartons-Journaux** Papiers, journaux et magazines  
Cartons et cartonnets d'emballage

# Le tri sélectif au collège

## Le changement passera par nos enfants



Journée portes ouvertes  
au collège Parmentier

**M**odifier ses habitudes quotidiennes n'est pas toujours chose aisée, surtout lorsque cela concerne le tri de nos déchets. Pour nous, adultes, c'est un apprentissage qu'il est parfois difficile d'assimiler. A l'inverse, le geste du tri est beaucoup plus habituel pour les enfants, peu à peu il devient un réflexe, il n'est pas une contrainte pour eux. A condition toutefois qu'ils soient sensibilisés sur le sujet dès le plus jeune âge. Pour cela, la Communauté de Communes intervient régulièrement dans les collèges pour informer les élèves sur les enjeux du tri des déchets.

### La journée du 24 juin 2008

L'opération Champions du tri a eu lieu le 24 juin dernier au collège Parmentier. Près de 300 participants ont été informés sur l'importance du tri des déchets grâce aux expositions, démonstrations... et aux nombreux partenaires présents.

### Au collège Parmentier...

Le 20 octobre dernier, les 6 classes de 6<sup>ème</sup>, représentant 120 élèves, ont bénéficié d'une sensibilisation au tri des déchets : consignes de tri, réduction des déchets, économies d'énergies et de matières premières, fabrication de nouveaux objets grâce aux



Au collège Saint-Vincent

emballages recyclables... sans oublier le compostage des déchets de la maison et du jardin.

### Et au collège Saint-Vincent !

Le même jour, l'après-midi, les élèves des 3 classes de 5<sup>ème</sup> du collège Saint-Vincent ont profité de la même intervention. Tous ont pris conscience de l'urgence : il faut absolument réduire le poids de nos poubelles ou nous serons bientôt envahis par nos déchets et asphyxiés par leur coût.

### A savoir...

#### Communication visuelle



Le panneau lumineux, de la Communauté de Communes, installé à Montdidier, place du Maréchal Foch, vous informe sur le tri sélectif des déchets ainsi que sur l'actualité de notre territoire.

## Déchets de soins des particuliers

### Mise en place d'une nouvelle collecte

Un accord conclu entre la Communauté de Communes et le centre hospitalier de Montdidier va permettre, à compter du 1<sup>er</sup> février 2009, la collecte des déchets de soins des particuliers du territoire en auto-traitement (diabétiques...).

Les particuliers pourront déposer leurs déchets : exclusivement le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h à la pharmacie de l'hôpital 25 rue Amand de Vienne - 80500 Montdidier.



Les déchets de soins devront être apportés dans des emballages tels que définis à l'arrêté du 24.11.2003 relatif aux emballages des déchets d'activités de soins à risques infectieux.

Les déchets présentés dans d'autres conditionnements ne pourront être acceptés (disposition qui offre des garanties de sécurité lors des manipulations).

#### Communauté de Communes du Canton de Montdidier

Rue Pasteur Prolongée  
80500 Montdidier  
Tél. : 03 22 37 50 50  
Fax : 03 22 37 50 55  
Mail : cc.montdidier@wanadoo.fr  
Web : www.cc-montdidier.com